



Habitants  
5 563 970

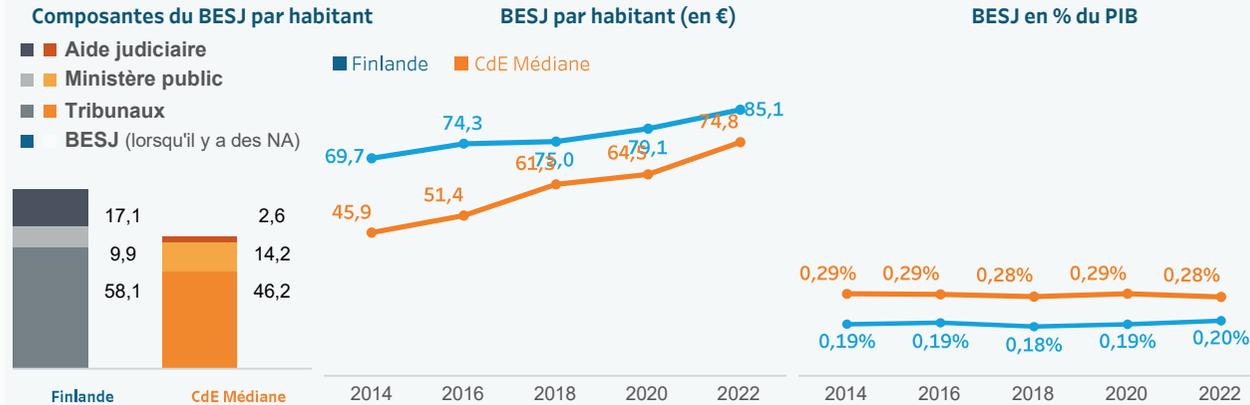


PIB par habitant  
43 049 €  
CdE Médiane 27 406 €



Salaire moyen brut annuel  
47 696 €  
CdE Médiane 22 878 €

## Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



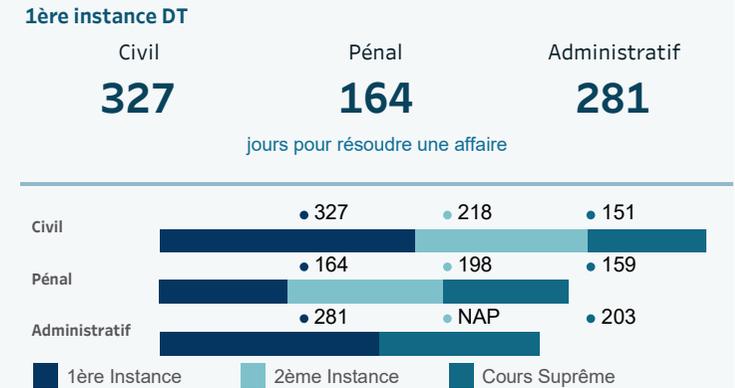
**Budget :** En 2022, la Finlande a dépensé 473 653 935 € pour son système judiciaire, soit 85,1 € par habitant (au-dessus de la médiane du CdE). En % du PIB, ce budget s'élève à 0,20%, en-dessous de la médiane du CdE. Notamment, la Finlande dédie 20,1% de ce budget à l'aide judiciaire (17,1 € par habitant), ce qui dépasse largement la médiane du CdE. Elle fait partie des Etats qui allouent les montants d'aide judiciaire les plus importants par affaire et, le nombre d'affaires pour lesquelles l'aide judiciaire est accordée est également supérieur à la médiane du CdE.

**Professionnels et égalité de genre:** Le nombre de juges pour 100 000 habitants est légèrement supérieur à la médiane du CdE, tandis que les chiffres des autres professionnels se situent en dessous des médianes respectives du CdE (en particulier les avocats qui sont moins de la moitié par rapport à la médiane du CdE). La répartition par genre pour le nombre total de juges et de procureurs est en faveur des femmes. Ce n'est pas le cas pour les présidents de tribunaux et les chefs de ministères publics, ce qui révèle le phénomène du plafond de verre pour ces catégories.

**Mineurs:** La Finlande fait partie des quelques États/entités qui n'ont pas de règle générale restreignant le témoignage des mineurs. Un mineur peut être entendu en tant que témoin si le tribunal l'estime approprié, d'une importance essentielle et si cela ne nuit pas au mineur.

**Soutien aux victimes:** L'Etat peut désigner une personne de confiance pour assister une victime de crimes violents ou sexuels, en plus de son représentant légal. En outre, le programme 2020-2023 de lutte contre la violence à l'égard des femmes comprend un total de 32 mesures (portant également sur la violence liée à l'honneur et la violence numérique). Dans l'ensemble, le programme est axé sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et, en particulier, sur l'amélioration des compétences des autorités judiciaires et des autorités chargées des procédures préalables au procès.

## Efficacité - Disposition Time (jours)

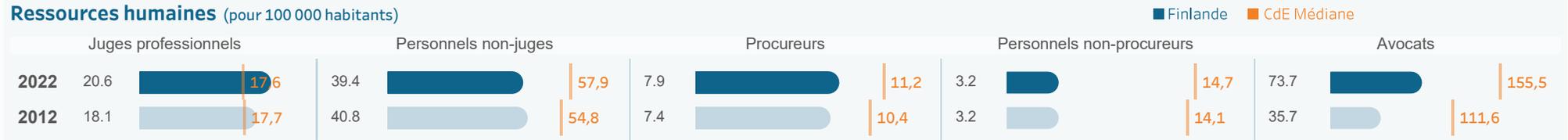


**Efficacité :** En termes de durée totale des procédures, les tribunaux s'avèrent être les moins efficaces dans les affaires civiles et commerciales contentieuses, tandis que l'efficacité la plus importante est observée en matière administrative. Le DT a légèrement augmenté pour toutes les instances et tous les types d'affaires, à l'exception des affaires pénales de 1ère instance et des affaires administratives de dernière instance.

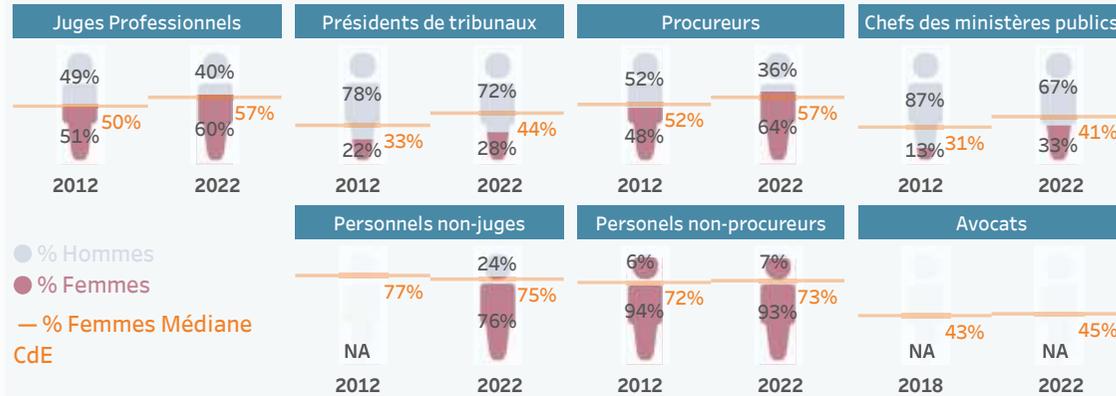
Le DT le plus élevé est calculé pour les affaires civiles et commerciales contentieuses de 1ère instance (327 jours, bien au-dessus de la médiane du CdE). Inversement, les affaires de 3ème instance dans le même domaine de droit ont le DT le plus court.

Enfin, le nombre total d'affaires pénales (les trois instances combinées) ont un DT supérieur à la médiane du CdE, le maximum étant de 198 jours pour les juridictions de 2ème instance.

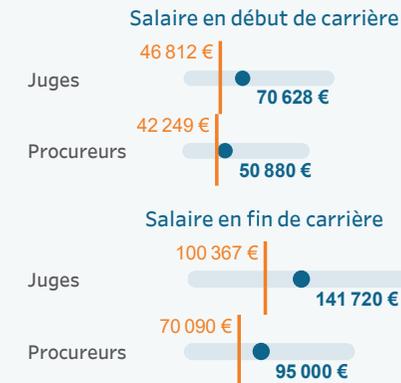
## Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



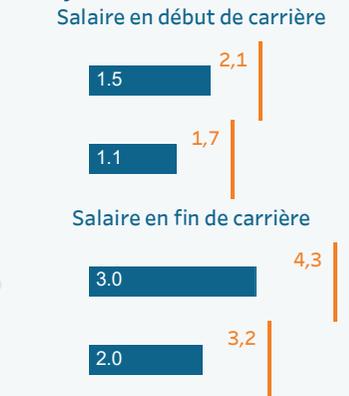
## Égalité de genre



## Salaires bruts absolus



## Ratio avec le salaire moyen brut annuel

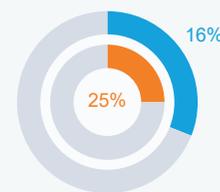


## Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel\*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance

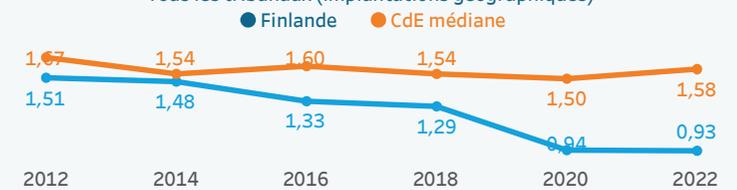


● Tribunaux spécialisés  
● Tribunaux de droit commun  
● CdE Médiane

Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



\*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

## Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) \*100

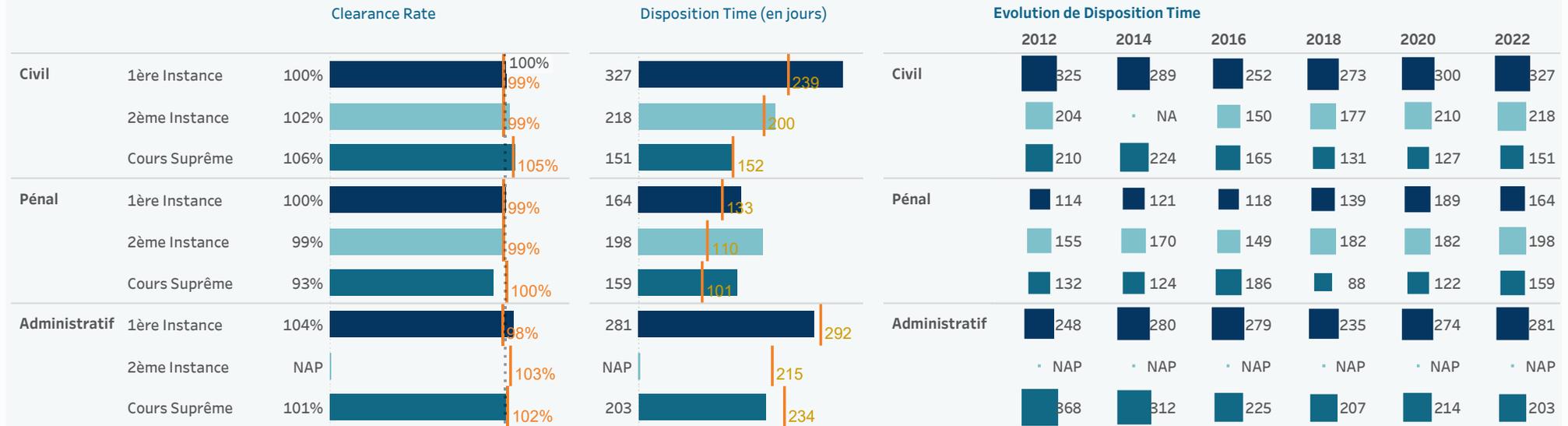
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue  
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) \*365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

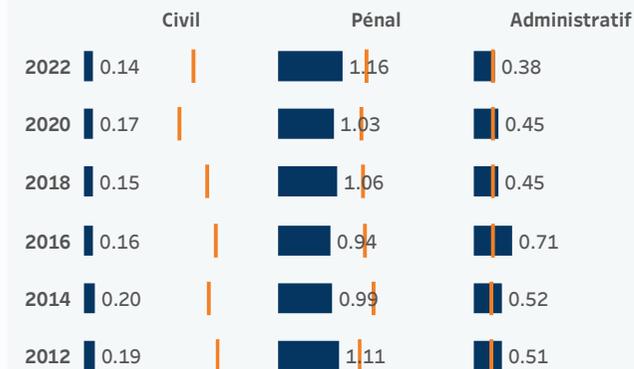
■ Finlande  
 ■ CdE Médiane

Instance  
 ■ 1ère Instance  
 ■ 2ème Instance  
 ■ Cours Suprême

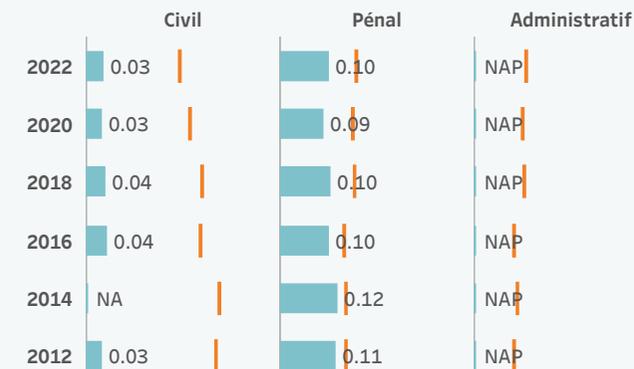


## Affaires nouvelles

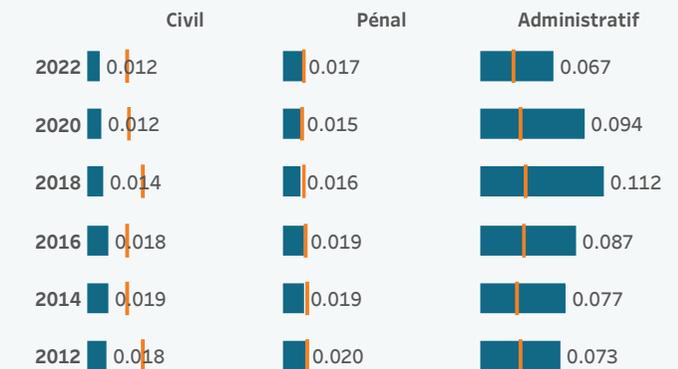
### Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



### Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants

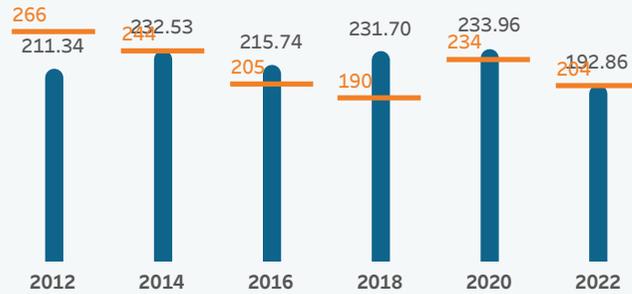


### Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants



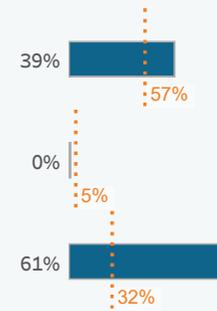
## Ministère public

### Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



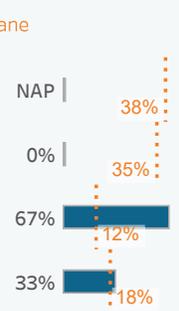
### Répartition des affaires traitées en %

- Classées pendant l'année de référence
- Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur
- Affaires portées devant les tribunaux



### Répartition des affaires classées en %

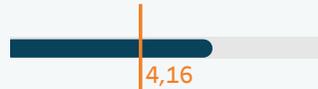
- Classées parce que l'auteur n'a pas pu être identifié
- Classées pour absence de constat d'infraction ou situation juridique particulière
- Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité
- Classement pour d'autres raisons



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

## Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **6,15**



Taux d'utilisation total : **5,95**

(experimental)

### Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



### Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



## Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.finlex.fi/fi/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://www.finlex.fi/fi/>

Informations sur le système judiciaire

<https://oikeus.fi/en/index/judicialadministration.html>